# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 JUIN 1888. | 61me Année

Dufour & Dumet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 23 JUIN 1888.


PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR E. ONORATO—Propriété désirable dans le Quatrième District.

PAR W. I. HODGSON—Propriété désirable, à trois étages, No 12 rue des Remparts, entre Canal et Douane. Un joli cottage coin des rues Chestnut et St-André.

PAR JAS. F. GUINAULT—Un lot de terre, avec bâtisses et améliorations, dans la paroisse Est Baton Rouge.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Propriétés améliorées dans les Premier et Quatrième Districts, rues Melpomène et Franklin.

PAR LE SHERIF—Une portion de terre située dans le Cinquième District.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Quatre mille neuf cent cinquante et une actions du fonds capital de l'Hôtel St-Charles.

## La question de l'enseignement à la Législature de la Louisiane.

Quiconque a lu attentivement et régulièrement nos journaux de la ville et de la campagne, surtout depuis trois ou quatre ans, a dû être frappé des plaintes qui s'y élèvent sans cesse sur l'état de l'enseignement dans les écoles publiques. Tantôt les bâtisses font défaut; tantôt elles sont dans un état affreux, inhabitables; ici, ce sont les fonds qui manquent, là, les professeurs. Presque partout, les sessions scolaires sont d'une durée ridicule, de cinq à six mois. L'élève passe plus de temps hors de l'école qu'au dedans et il a dû lui arriver souvent d'oublier, pendant cette période de vacances, d'une longueur démesurée, tout ce qu'il avait appris sous la direction du maître, quand toutefois il y en a un plus ou moins définitivement installé, plus ou moins régulièrement payé, dans sa paroisse ou dans son village. Du reste, dans les districts ruraux, la plupart des enfants qui passent pour avoir reçu une certaine instruction, au moins élémentaire, savent bien peu de chose. Ils entrent dans la vie active, où ils vont bientôt avoir charge de famille, impropres aux métiers même les plus vulgaires, à ceux qui sont, à tort ou à raison, regardés comme exigeant le moins de culture intellectuelle. Il est temps de mettre un terme à cette situation anormale, funeste à l'avenir du pays. Quand l'école ne servirait qu'à discipliner l'esprit, la conduite de l'enfant, qu'à lui apprendre à suivre une règle indépendante de sa volonté, supérieure à ses fantaisies, elle rendrait déjà un véritable service. Mais elle fait plus que cela; elle met en jeu ses facultés. Elle lui apprend à vivre d'une vie intellectuelle au lieu de céder constamment à ses instincts grossiers, à ses appétits matériels.

D'ailleurs, ce n'est qu'en travaillant d'esprit qu'on apprend à aimer les travaux d'esprit; qui, avec le temps, acquièrent plus de facilité, plus de rapidité, et, après être devenus un jeu, passent à l'état de besoin. De sorte que plus l'enfant va à l'école, plus il désire y aller, plus son intelligence s'exerce, plus elle acquiert de souplesse, de vivacité, de pénétration.

"A quoi bon," avons-nous parfois entendu dire, il y a fort heureusement longtemps de cela—"à quoi bon tant de dépenses pour les écoles, tant de temps passé dans les études, puisque nous sommes de simples agriculteurs et que nos enfants doivent passer leur vie dans la ferme."

C'est la plus étrange des erreurs. Il n'y a pas de métier qui exige plus de culture intellectuelle que celle du fermier; il n'y a pas d'étude plus ardue, plus compliquée que celle de la terre. Pour en savoir tirer un parti convenable, il faudrait un véritable savant. Il y a là-dessus des préjugés invétérés qu'il serait très difficile, sinon impossible de détruire, mais il est bien certain que, pour être un vrai planteur, un homme sachant ce qu'il fait et ce qu'il doit faire, il est nécessaire d'avoir autant, sinon plus de connaissances que pour devenir un bon avocat, un convenable commerçant.

Nous nous laissons, dans cet ordre d'idées, tromper par les apparences, mais l'erreur a subsisté trop longtemps; il arrivera un moment, qui n'est pas très éloigné de nous, où la culture perfectionnée s'appuyant en tout et par tout sur les données scientifiques, relèvera l'agriculture et lui rendra dans l'estime publique la place que d'autres professions, moins honorables, moins utiles, ont usurpée et qui lui appartient de droit. Est-ce que nous ne voyons pas, dès aujourd'hui, les Allemands, les Français, et d'autres nations européennes tirer de leur betterave qui, à tous les points de vue, est inférieure à notre canne, un plus fort rendement brut à l'acre et une plus grande quantité de matière saccharine à la tonne?

Est-ce le hasard qui a opéré ces prodiges à notre détriment? Non, certes; c'est l'étude, la science, et nous pourrions citer, dans ces pays, de simples cultivateurs qui sont de véritables savants, quelquefois des académiciens? Et ils se vantent de leur modeste qualité d'agronomes, qui n'est pas tant à dédaigner, en définitive, puisqu'elle leur a valu les honneurs, la considération, la fortune.

Il est donc de toute nécessité de relever l'enseignement parmi nous, non pas quoique nous soyons agriculteurs, mais précisément parce que nous le sommes; par ce que c'est, quoi qu'on en dise, la plus utile et la plus honorable des professions et qu'on devrait toujours s'y préparer par de fortes études spéciales.

C'est donc avec plaisir que nous voyons cette question de l'enseignement occuper les moments de notre Législature. Il n'y a pas, pour elle, de plus urgent sujet d'étude et nous serons heureux de la voir voter, d'ici à la fin de la session, sur la matière, deux ou trois bonnes lois bien effectives, relevant l'instruction et lui fournissant les moyens nécessaires pour sortir de l'ornière où elle se traîne depuis trop longtemps.

Il faut que notre corps enseignant soit convenablement rétribué, qu'il soit mis à même de consacrer tout son temps à la jeunesse et de la tenir sans cesse en haleine, non pas cinq, six mois de l'année, mais dix et onze mois. Que s'il en coûte le revenu de quelques acres de terres, accordons-le sans hésiter; s'il y faut ajouter quelque petite surtaxe, qu'on ne lésine pas. C'est le mieux placé des impôts. Nous n'en sommes pas encore à l'éducation obligatoire; c'est peut-être un tort. La propagation, le perfectionnement de l'enseignement est le premier devoir d'une république. Pourquoi la Louisiane ne remplirait-elle pas le sien, comme les autres Etats de l'Union?

Nous nous rappelons que, lors du dernier recensement, nous passions presque au dernier rang. Il n'y avait qu'un seul Etat derrière nous. Pourquoi ne prendrions-nous pas la tête de colonne ou, du moins, ne marcherions-nous pas de front avec les plus avancés? [illegible] l'enseignement, semé [illegible] partout [illegible] pleines mains, c'est la graine la plus féconde, celle qui porte les fruits les plus beaux et les plus abondants; c'est la mère de toute prospérité.

Rappelons-nous la Prusse! Qu'était-elle, il y a soixante ans? Presque rien. Qu'est-elle aujourd'hui? Presque tout. A quoi le doit-elle? A l'enseignement et à l'enseignement seul. C'est le grand secret de sa force militaire, de sa puissance industrielle. Les gouvernants en ont peut-être fait parfois un assez triste usage, mais les résultats sont évidents, palpables, étonnants, étourdissants. C'est la plus grande preuve qui ait été donnée dans les temps modernes de la toute puissance de l'enseignement.

Nous nous plaignons de la prépondérance qu'exercent certains Etats du Nord. A quoi le doivent-ils, sinon à leurs écoles? Ayons-en d'aussi bonnes que les leurs, et, de ce jour-là, nous lutterons victorieusement, parce que nous avons un avantage dont ils sont privés—la supériorité de notre sol qui, rationnellement et scientifiquement cultivé, nous rendra beaucoup plus riches qu'ils ne le sont.

**Manne dorée.**—Les Israélites qui se trouvaient dans le désert le 12 de ce mois—Loterie de l'Etat de la Louisiane parlant—ont recueilli leur manne. En effet, la Compagnie de la Loterie vient de faire droit aux demandes de paiement de tous ceux qui possédaient des billets ou fractions de billets auxquels sont échus les gros lots du dernier tirage mensuel. On verra plus loin vingt-cinq avis signés de noms connus—avis qui sont une preuve que la Compagnie trouve placement pour ses billets un peu partout aux Etats-Unis.

Des vingt-cinq personnes dont les poches viennent d'être bourrées de dollars, quelques-unes seulement révèlent leurs noms, les autres ont préféré confier la perception de leur dû à des banques. Nous engageons le lecteur à jeter les yeux sur la colonne où sont les avis; il y trouvera nombre de détails de nature à l'intéresser et établissant au delà d'un doute la parfaite loyauté de la Compagnie à faire honneur à toute réclamation qui lui est présentée, dès que le bien fondé lui en est démontré. A chaque mois ses heureux, comme à chaque jour sa peine. Puisse juillet en faire autant que juin!

Se teindre ou non est *simplement* une affaire de goût, il est de bon goût de se servir de la Teinture de Buckingham pour les Favoris.

**Milneburg.**—On ne doit pas oublier que l'on ne peut prendre de bons bains du lac Pontchartrain qu'à Milneburg. Les égouts de la ville ne viennent point y aboutir, de sorte que l'eau y est toujours fraîche et pure. Les cabines sont propres, admirablement aérées et offrent tout le confort désirable. Avant d'aller au bain ou en y revenant, on s'arrête à l'Hôtel Washington que M. John Trisconi tient sur un pied parfait et où l'on peut déjeuner, dîner ou souper à des prix fort raisonnables. Les vins sont de première qualité et les rafraîchissements de choix.

**Tenace jusqu'à la fin.**—Le virus du rhumatisme souvent reste dans le système toute la vie s'il ne tue pas subitement en s'attaquant au cœur. Dès que les premiers symptômes du mal se manifestent, on doit le combattre au moyen de ce bienfaisant remède contre toutes les maladies: le "Hostetter Stomach Bitters", qui, tout d'abord, mettra la personne souffrant contre tout danger, toute douleur. Il n'est pas de meilleur dépuratif, au dire d'un grand nombre de gens ayant eu rhumatismes et névralgies. C'est en agissant régulièrement sur les reins et la vessie que l'on parvient à se débarrasser des impuretés d'où proviennent le rhumatisme, la goutte, l'hydropisie. A ces organes, l'amer donne de la vigueur, sans jamais causer d'irritation; il est aussi suffisamment efficace pour régulariser les intestins. Faites-en usage également pour la dyspepsie, l'état bilieux, la fièvre et la débilité.

## Nouvelles diverses de France.

La Société française de secours aux blessés militaires a tenu, le 8 juin, au siège de l'Œuvre, 19, rue Matignon, Paris, l'assemblée générale annuelle de ses fondateurs. Un grand nombre de membres, hommes et dames, assistaient à la séance. Nous citerons MM. les généraux Cambriels, Boissonnet et Péan; le docteur A. Riant, baron A. de Rothschild, etc. Le comité des dames fondatrices, présidé par Mme de Mac-Mahon, qui a remplacé la princesse Czartoryska, faisait face au président.

Le maréchal de Mac-Mahon, président de la Société, a présenté le compte rendu des opérations de l'Œuvre durant le dernier exercice.

En secours distribués: soit aux blessés du Tonkin, sous forme d'allocations ou de dons en nature; soit aux blessés de 1870 et des guerres antérieures, la société a dépensé une somme de 131,181 francs 50.

En matériel d'ambulance, elle a consacré une somme de 130,392 francs à l'accroissement de son dépôt central et de ses dépôts de province.

La Société de secours a aujourd'hui trente-cinq infirmeries de gares prêtes à fonctionner; elle a organisé plusieurs hôpitaux de répartition; elle s'est assuré pour le service de l'hospitalisation général plus de trente mille lits.

Elle a continué, tant à Paris que dans ses écoles de province, à former des groupes de brancardiers-infirmiers, ainsi que des dames infirmières.

Elle compte actuellement dans ses cadres 600 médecins, 1200 brancardiers et infirmiers instructeurs, des religieux et des sœurs de divers ordres, et plus de 22,000 membres groupés autour de son conseil central et de ses 200 comités provinciaux d'hommes et de dames.

Le montant de ses cotisations régulières s'élève à 110,000 francs; ses recettes imprévues ont été, pour l'exercice, de 150,000 francs.

Après la lecture du rapport financier présenté par M. Vernes d'Arlandes, l'assemblée a procédé à diverses élections.

Ont été réélus membres du conseil pour cinq ans: MM. Léon Lefébure, de Montagnac, docteur Motet, Rabot, De Lamay, Le Sergeant de Monnecove.

Ont été élus comme nouveaux membres: MM. Maxime Du Camp, le vice-amiral Jurien de la Gravière, le comte Jacques de Pourtalès.

Le maréchal, après avoir rendu hommage au zèle des comités de province, a dit:

"Au point de vue des ressources en personnel, votre société, mesdames et messieurs, dispose actuellement de 600 médecins, de 1,200 infirmiers et brancardiers encadrés par les frères de la Doctrine chrétienne, des sœurs de divers ordres, dont le patronage de hautes autorités ecclésiastiques nous assure le concours, et de cette multitude toujours croissante d'hommes de cœur et de femmes dévouées que demain, s'il le fallait, nos blessés verraient s'élancer au devant d'eux, hors des rangs de cette armée charitable, de ces 22,000 membres qui groupent autour de l'œuvre son conseil central et ses 200 comités provinciaux."

Le maréchal a terminé par un appel à l'abnégation des membres de l'œuvre auxquels il a rappelé que, "si la société procède d'une pensée chrétienne qui, dans l'ennemi blessé, voit un frère, elle est, par toutes les fibres de son cœur, essentiellement nationale et que son drapeau, où brille le symbole de la charité divine, est uni inséparablement à celui des mâles vertus militaires et du dévouement au pays".

La lecture de ce rapport a été interrompue à diverses reprises par les applaudissements.

Avant la clôture de la séance, M. Riant, a fait l'éloge de la nouvelle présidente du comité des dames fondatrices.

Nous lisons, dans l'*Union monarchique* de Libourne, à propos du terrible orage qui a ravagé la région et qu'a annoncé l'*Abeille* d'hier:

"D'après les renseignements officiels, il y aurait pour environ deux millions de dégâts dans les communes de St-Emilion, Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Saint-Etienne-de-Lisse, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-des-Combes et Saint-Christophe-des-Bardes; et pour plus de cinq cent mille francs dans celles de Castillon, Saint-Magne, Sainte-Colombe, Saint-Genès, Belvès, Gardegan, Saint-Philippe-d'Aiguilhe, Les Salles, du canton de Castillon, et Moulliac, du canton de Pujols.

"Ces évaluations officielles sont même, dit-on, au-dessous de la réalité."

Le dernier recensement, qui a eu lieu en 1886, a été fait pour les professions à Paris, selon les mêmes cadres que le recensement de 1866. On peut donc comparer les résultats de ces deux époques.

D'une façon générale, presque toutes les professions ont contribué pendant cette période de vingt ans à l'augmentation de la population; il faut en excepter toutefois les industries textiles (tissus,) qui donnent en 1886 un chiffre de 13,437 au lieu de 10,271 en 1866.

Les industries métallurgiques, au contraire, ont pris un développement considérable (47,000 au lieu de 33,000).

Les industries du cuir et du bois sont également en progression; on relève pour les premières 11,201 au lieu de 7,723 et pour les secondes 15,030 au lieu de 10,944.

L'industrie céramique est restée à peu près stationnaire (4,917 au lieu de 4,778), ainsi que les produits chimiques. Parmi ces dernières industries, on remarque cependant l'augmentation des fabriques d'eaux minérales artificielles (500 au lieu de 192).

L'industrie du bâtiment occupe un personnel un peu moins nombreux qu'en 1886 (92,499 au lieu de 97,093). Cependant, les industries de luxe pour les logemens ont pris un assez grand développement (15,000 au lieu de 13,000).

De même, dans l'ameublement les industries de luxe augmentent tandis que les industries qui ont pour objet de pourvoir seulement au nécessaire restent stationnaires.

Dans les industries de l'habillement et de la toilette, on remarque une grande augmentation de couturières, modistes et blanchisseuses; cette augmentation est même si considérable pour les deux premières catégories (283,000 au lieu de 207,000) qu'il y a lieu de croire que la concordance des cadres des deux recensements pour ces industries n'était pas très précise.

Les industries relatives aux sciences, lettres et arts sont en progression (34,990 au lieu de 27,250), ainsi que les industries de luxe et de plaisir (38,900 au lieu de 35,000.)

Le personnel employé par les agens de change, banquiers, assureurs, commissionnaires en marchandises a presque triplé depuis 1866 (34,000 au lieu de 14,000.)

Grande augmentation aussi pour les hôteliers, cafetiers, logeurs, cabaretiers (60,000 au lieu de 41,000). Le commerce de l'alimentation a pris aussi une notable extension (46,600 au lieu de 27,700).

La garnison de Paris est moins considérable que sous l'empire (26,974 au lieu de 32,066).

Progression parmi les professions libérales (61,000 au lieu de 43,000).

Enfin, les rentiers ou propriétaires ont augmenté d'un cinquième depuis 1866 (125,000 au lieu de 105,000).

Une remarque pour terminer. Les étrangers qui vivent à Paris ont la plupart une profession active; la proportion des rentiers ou des propriétaires est parmi eux la même que parmi les Français. Il n'est donc pas exact de croire qu'ils dépensent plus d'argent qu'ils n'en gagnent. Ils apportent à Paris le concours de leur travail, mais non pas l'appoint de revenus d'origine étrangère.

Nous avons annoncé que le préfet de police avait, sur la demande du ministre de l'agriculture, rendu une ordonnance aux termes de laquelle les chiens circulant dans Paris devront être tenus en laisse. Il est question d'étendre cette mesure à tout le département de la Seine.

Les travaux qu'on exécute place Maubert pour ériger une statue à Etienne Dolet ont dû être suspendus, les ouvriers occupés aux fondations ayant rencontré les eaux de la Seine en telle quantité qu'un épuisement préalable est nécessaire.

Une partie de ce quartier, comme on sait, est en contre-bas du fleuve et notamment la place Maubert.

L'inauguration du monument qui avait été annoncée pour le 14 juillet prochain, devra être différée.

Nous avons dit que le ministre des travaux publics avait signé l'acte d'acceptation d'une remarquable collection de minéralogie, donnée à l'Ecole normale supérieure des mines, par M. Edouard Delessert. Cette collection se compose non pas de 400 échantillons, comme on l'a dit, mais de 12,400.

Sommaire du *Journal officiel* du samedi 9 juin 1888:

Loi tendant à autoriser la Compagnie du canal interocéanique de Panama à émettre en France des titres remboursables avec lots;—ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement, dans le département de la Haute-Savoie, du chemin de fer d'intérêt local à voie étroite et à crémaillère d'Etrembières au plateau des Treize-Arbres, sur le Grand-Salève.

Décret nommant un juge suppléant au tribunal de Tunis;—maintenant en fonctions, pour cinq années, le directeur de l'école nationale des beaux-arts.

Arrêté nommant un administrateur colonial de 2e classe à Nossi-Bé;—nommant les membres du comité d'organisation du Congrès international d'agriculture.

Décret portant nominations dans l'infanterie de l'armée territoriale.

La Compagnie transatlantique va établir deux nouveaux courriers rapides entre Marseille et Tunis. Il y a ainsi trois services rapides par semaine.

Le *Conservateur du Gers* annonce que la translation des reliques de saint Candide et de saint Irénée a eu lieu, au Petit Séminaire d'Auch, au milieu d'un concours nombreux d'ecclésiastiques et de fidèles.

Ces reliques avaient été apportées, depuis longtemps, de Rome; elles attendaient une demeure digne d'elles; désormais elles l'auront dans la chapelle du Petit Séminaire, sur un de ses autels.

Le 5 juin, dans la petite ville de Mer (Loir-et-Cher), a été célébré, en grande pompe, le centenaire de M. Hénault, président honoraire de la Chambre des notaires de Blois, et probablement le doyen des anciens notaires de France.

M. Ferrouillat, ministre de la justice, a pris un arrêté qui dissout le Conseil de fabrique de l'église succursale de Saint-Honoré.

Extrait du compte-rendu de la séance du 8 juin, de l'Académie des Inscriptions de Paris:

"M. Delocho annonce que le comité des Arènes, qui partage avec l'administration municipale le soin de veiller à la conservation de ces vénérables restes, s'est récemment réuni. Le comité a pensé qu'il convenait de procéder au déblai et à l'arrasement, aussi complet que possible, des gradins où venaient s'asseoir les spectateurs, et dont les lignes bien dessinées sont de nature à donner l'impression d'un ensemble intéressant à ceux qui viendront visiter les ruines du plus ancien monument de la capitale française. Le conseil, qui s'est montré si généreux pour l'acquisition du terrain et les dépenses des fouilles antérieures, ne voudra pas abandonner son œuvre, alors qu'elle touche à l'achèvement, et surtout quand les ressources qu'on lui demande sont relativement très modestes."

On lit dans le *Mémorial Diplomatique*, du 9 juin:

"M. Waddington, ambassadeur de France à Londres, ne sera certainement pas remplacé dans son poste avant que la question égyptienne soit entrée dans une phase plus conforme aux intérêts français dans le pays des Pharaons. C'est donc à tort que certaines feuilles ont prétendu que l'honorable ambassadeur serait très prochainement rappelé."

M. le général Brugère a repris ses fonctions de chef de la maison militaire et de secrétaire général de la présidence de la République.

Le général est presque complètement remis du terrible accident dont il a eu à longtemps à souffrir.

Pour mettre un terme à certains abus dans des villes de garnison, et pour assurer le respect général de la discipline, les commandants de corps d'armée ont autorisés à prescrire pour les soldats-ordonnances, en tenue civile, le port d'un signe distinctif à la casquette de toile cirée qui leur sert de coiffure.

En annonçant la mort du maréchal Lebœuf, nous avons rappelé que le nombre des maréchaux de France était réduit à deux: MM. les maréchaux Canrobert et de Mac-Mahon.

Les maréchales sont beaucoup plus nombreuses; citons la maréchale Canrobert, la maréchale de Mac-Mahon, la maréchale Pélissier, la maréchale de Saint-Arnaud, la maréchale Lebœuf, la maréchale Randon, la maréchale Regnault de Saint-Jean-d'Angély, la maréchale Niel.

Par arrêté en date du 8 juin 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international d'agriculture:

MM. Méline, président de la Chambre des députés. Gomot, ancien ministre de l'agriculture. Dehérain, membre de l'Institut, professeur au Muséum. Bazille (Gaston), ancien sénateur. Chapon, publiciste. Chauveau, membre de l'Institut. Develle, ancien ministre de l'agriculture. Girard (Aimé), professeur au Conservatoire des arts et métiers. Risler, directeur de l'institut agronomique. Tisserand, directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture. Grandeau, doyen de la Faculté des sciences de Nancy. Foucher de Careil, sénateur. Duchartre, membre de l'Institut.

Lecouteux, membre de la Société nationale d'agriculture. Passy (Louis), député, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture. Dampierre (de), président de la Société des agriculteurs de France. Bénard (Jules), agriculteur. Gorsse (de la), secrétaire de la Société d'encouragement à l'agriculture. Teisserenc, agriculteur. Baudrillart, membre de l'Institut. Sagnier, directeur du *Journal de l'agriculture*. Cazauvieilh, député, président du groupe viticole à la Chambre.

Nouette-Delorme, membre de la Société nationale d'agriculture. Albaret, constructeur de machines agricoles. Fougeirol, député, sériciculteur. Balbiani, professeur au Collège de France. Lalande, député. Mornay (de), président du concours hippique. Porion, distillateur (Nord). Tellier (René), président honoraire de la Société des agriculteurs du Nord.

Dépêches particulières du *Journal des Débats*:

Briey, le 6 juin.

Samedi dernier une vingtaine de soldats allemands en armes ont pénétré sur le territoire de Saint-Ail et ont demandé à la femme du garde du passage à niveau l'autorisation de cueillir des lilas, pour emporter à Metz des fleurs de France. Cette femme ayant menacé de donner l'alarme en sonnant de la cloche, les soldats se sont hâtés de repasser la frontière.

Le Mans, le 8 juin:

Mardi, au camp d'Auvours, un sous-officier du 11e d'artillerie, ayant trouvé un obus qui n'avait pas éclaté, dévissa l'écrou et répandit la poudre à terre en une longue traînée. Puis il déposa l'obus au bout de la traînée et se tint debout à côté.

Comme il n'avait pas d'allumettes, il pria un camarade de répandre sur la poudre le contenu de sa pipe. La poudre s'enflamma alors, et le feu arriva jusqu'aux parcelles demeurées dans l'obus.

Le formidable engin éclata aussitôt, et, quand la fumée fût dissipée, on vit à terre l'imprudent sous-officier, qui avait le corps littéralement coupé en deux.

Le *Mémorial Diplomatique* exprime l'opinion que "la création du chemin de fer asiatique est un fait glorieux de l'histoire de la Russie, une preuve éclatante de la vigueur de son génie national, en même temps qu'un monument de la civilisation moderne. Si l'Asie-Mineure fait remonter à Alexandre le Grand son initiation à la culture intellectuelle de l'Occident, l'Asie centrale devra sa résurrection à l'épée du soldat et à la pioche de l'ingénieur de l'empire des Czars."

Jusqu'à présent, les perles de l'océan Indien étaient considérées comme les plus belles et les plus grosses.

Peut-être vont-elles être détrônées. On vient de découvrir, en effet, dans le golfe du Mexique, des bancs de perles des plus riches; on y a trouvé, notamment, une perle, pesant 75 carats, qu'on a vendue sur place 140,000 fr.

Le général Boulanger reprochait, l'autre jour, à un membre du Jockey-Club, son excessive sollicitude pour les chevaux:

—Que voulez-vous! lui répondit le gentleman, j'aime les bêtes.

—Quel amour-propre! s'écria le député du Nord.


Demandez la Salsepareille d'Ayer et ne vous laissez pas persuader d'en prendre une autre. Vendue par tous les droguistes.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Conserves de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie, Whiskies célèbres de Cohn, Belt & Cie.
19 déc—1an

Ayant acheté les machines, les marques, LA CLIENTÈLE, ETC., DE L'ANCIENNE
FABRIQUE DE TABAC A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER DE DELPIT,
JE SAISIS L'OCCASION POUR ANNONCER QUE JE CONTINUERAI LES AFFAIRES A L'ANCIEN EMPLACEMENT, RUE ST-LOUIS, 13 ET 15, ET SOLLICITE LA CONTINUATION DU PATRONAGE LIBÉRAL DONT LA FABRIQUE A ÉTÉ HONORÉE PENDANT TANT D'ANNÉES.
M. EDWARD B. PEYRONNIN RESTERA A LA TÊTE DU DÉPARTEMENT DE FABRICATION, CE QUI DONNERA AU PUBLIC L'ASSURANCE QUE LES CÉLÈBRES VIEILLES MARQUES DE TABAC A PRISER ET DE TABAC EN GÉNÉRAL SERONT MAINTENUES A LEUR HAUTEUR PRIMITIVE.
LE BUREAU PRINCIPAL ET LES SALLES DE VENTE SERONT A MON MAGASIN, Au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas.
TRÈS RESPECTUEUSEMENT W. E. IRBY.
23 juin—1 mois

Avis spécial.
Le public est prévenu que l'on peut acheter la veille des billets d'excursion pour les excursions du dimanche à Covington et aux Sources d'Abita, au bureau des billets, No 3 [illegible] St-Charles.
Le train du dimanche part de la gare du Northeastern à 7.30 du matin.
Le train du mercredi part de la gare à 7.30 [illegible]
23 juin—ut

Bureaux du Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters.—Nlle-Orléans 20 juin 1888.—L'élection annuelle des cinq directeurs de cette compagnie aura lieu à ce bureau, le LUNDI 2 juillet 1888, de midi à 1 heure P. M. E. A. JOURDAN, Secrétaire.
21 juin—au 2 juil.

Avis aux propriétaires de marchés particuliers.
Vous êtes invités à une assemblée qui aura lieu vendredi le 22 courant à 7 heures et demie du soir au No 117 rue St-Pierre, entre Bourgogne et Dauphine, pour affaires très importantes.
Par ordre du comité.
21 juin—2 f.

Compagnie du Canal de Panama.
*Mills Building, 15, Broad street, New York.*
EMPRUNT DE
720,000,000 francs autorisé par le gouvernement français sans sa garantie.
Obligations émises à 360 francs
Remboursables par des lots ou à 400 francs dans un délai maximum de 99 ans.
Intérêt 15 francs par an.
Payable 1er décembre et 1er juin.
Le remboursement à 400 francs et le payement des lots sont garantis par un dépôt spécial de rentes françaises.
Les tirages comprennent les LOTS suivants:
LOTS.
3,390,000 francs par an jusqu'en 1913 en six tirages, notamment:
3 lots de fr. 500,000
3 " de fr. 250,000
6 " de fr. 100,000
A partir de 1913, 2,200,000 francs par an en quatre tirages, notamment:
2 lots de fr. 500,000
2 " de fr. 250,000
4 " de fr. 100,000
Et d'autres lots ou sommes de 1,000 à 10,000 francs.
Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le payement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.
Le premier tirage aura lieu le 16 août prochain.
Conditions de paiement:
20 francs en souscrivant.
40 francs à la remise des certificats.
Le solde par versements partiels dans un délai de quinze mois.
Les souscriptions à l'emprunt du Panama fermeront le 26 juin.
C. COLNÉ, Secrétaire.
19 juin—10 au 26 PP

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES,
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT, 200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
31 mai—1 an

Grande Réduction dans le prix de la Gazoline,
Stoves de cuisine à vapeur. Nous offrons la meilleure Gazoline sans odeur pour lampe à 11 cents le gallon, livré à domicile. Envoyez les commandes par cartes postales à
A. M. BURKE, No 127 rue Sixième, Nouvelle-Orléans.
17 juin—1 mois


### Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 13 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 90,443, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
I. I. DOIZÉ, Pour la Banque du Peuple.

### Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 14 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 90,443, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
S. F. PERRET, Coureur du Canal Bank.

### Avis

$300,000. Nlle-Orléans, 15 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Ball, Hutchings & Co, Galveston, Tex., un vingtième du billet No 90,443, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

### Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mary E. Clark, Boston, Mass., un vingtième du billet No 90,443, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 90,443, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
J. J. ZELINCKER, Bonham, Texas.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. W. Levin, 957 Northwestern avenue, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$100,000. Nlle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. D. Lewis, 69 Deer Park Avenue, Babylon, L. I., New York, un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Brewer & Sansing, [illegible], Tex., par l'entremise de la Paris Exchange Bank, Paris, Tex., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Anderson Simmons, Gainesville, Ga., par l'entremise de Barnes & Bro., Gainesville, Ga., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
F. O. CAMERDEN, Coureur de la Whitney National Bank.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank of Memphis, Tenn., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
FRANK W. RANSOM, Jackson, Mich.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. J. [illegible], Waterville, Me., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, vendu à Boston, Mass., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. T. Waite, par l'entremise de la Anglo-Californian Bank (Limited), San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
L. T. SANTANA, Commis au change de la State National Bank.

### Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. D. Houston, Hot Springs, Ark., par l'entremise de la Hot Springs Bank, par l'entremise de la German National Bank, de Little Rock, Ark., un vingtième du billet No 71,678, tirage à numéro simple, classe F, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
R. JOS. DRUHAN, Coureur de la State National Bank.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
J. T. FRESHWATER, 95 rue [illegible].

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. V. Fuller, Taunton, Mass., un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant lui en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. L. Rothenburg, 46 rue [illegible], Boston, Mass. (éditeur de la New England Staaten Zeitung), un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Elias [illegible], Empire Clothing Company, 176 Bowery, New-York, un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme J. A. Anderson, Atlanta, Ga., par l'entremise de la Atlanta National Bank, un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change du Louisiana National Bank.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. Gehrig, New York, un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de H. J. Freeman, 159 E. Broadway, New York, un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
TIM H. RYAN, Jackson, Mich.

### Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de L. A. Loring, No 3 Batchelder street, Dorchester, Mass., un vingtième du billet No 49,566, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$25,000. Nlle-Orléans, 19 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John Johnston, 309 Ninth avenue, New York, un dixième du billet No 80,302, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

### Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Z. M. Woodruff, Gainesville, Ala., par l'entremise du National Commercial Bank de Mobile, Ala., un dixième du billet No 80,302, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
R. JOS. DRUHAN, Coureur du State National Bank.
23 juin—2t—PP


DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, R. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. K. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nattes! Nattes!
NATTES!
Nouvellement reçues de Chine et du Japon,
AUX PLUS BAS PRIX.
Assortiment complet de devant de cheminée en NATTE,
RIDEAUX! RIDEAUX!
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux. Collbert suisse et Nottingham, Corticine, Linoleum et Toile Cirée.
Etoffes pour Housse et pour Rideaux.
13 sept—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

C. LAZARD & Cie.,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés,
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam.

$1.00 LA PAIRE!
Bottes à boutons pour petits garçons:
$1.00 LA PAIRE!
Escarpins garnis en vernis, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottines fines en prunelle, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottes à boutons en chevreau, pour fillettes:
$1.00 LA PAIRE.
Pour clore plusieurs consignations, avant la prise de l'inventaire, plusieurs lots de CHAUSSURES
—A—
L'ÉTOILE ROUGE,
25, 50 et 75 cts.
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6 m—sam dim jeu

LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.
LEON GODCHAUX.
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS,
VÊTEMENTS SUR MESURE,
CHEMISERIE, CHAPELLERIE,
BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,
81 83 et 85 rue du Canal, Nlle-Orléans.
23 déc—1 an dim mer ven

PIANOS MATHUSHEK
—CHEZ—
PHILIP WERLEIN,
135 RUE CANAL, N. O., Lne.
LA MEILLEURE MAISON AU PRIX RÉDUIT DU SUD.
PIANOS ORGUES
Les célèbres et magnifiques Pianos Mathushek qui ne peuvent être obtenus que chez moi. Soyez bien sûr de venir ici avant d'aller ailleurs.
18 déc—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE,
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE. JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident, LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

PHAETONS AND SURREYS
The Popular Styles of the Day.
R. P. RANDALL'S REPOSITORY,
54 and 56 BARONNE.
1er mai—3m

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

MONTRES,
BIJOUTERIE,
PINCE-NEZ ET
LUNETTES,
E. A. TYLER'S SON,
Magasin transféré à
98 RUE DU CANAL.
8 av—3m

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES
DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO..........Président
D. FATJO..........Vice-Président
J. E. TOURNE..........Caissier
Dépôts reçus si infimes qu'ils soient.
20 mai—6 mois

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 140 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille de Zinfandel. To-Kalon. 17 fév 88—1anPP

Hôtels et Sources.
HOTEL SIMON,
A ABITA SPRINGS,
Est prêt à recevoir des pensionnaires. On y trouvera toujours tout le confortable possible sous le rapport des chambres, de la table et de la cuisine. L'eau y est délicieuse.
PRIX MODÉRÉS.
20 juin—1m.

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
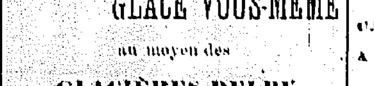
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre.
28 av—3m

FAITES VOTRE
GLACE VOUS-MÊME
au moyen des
GLACIÈRES DELPY
Brévetées et récompensées aux Expositions.
Produisant un bloc de glace massif en quelques minutes par une simple opération; ou la crème à la glace (ice cream) ou les carafes frappées, etc.
RÉUSSITE CERTAINE.—Prix de revient de la glace insignifiant, le sel employé servant indéfiniment.
*Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.*
L. DERMIGNY & A. PAGNOD,
126 West 25th Str. NEW YORK.
Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.
ON DEMANDE DES AGENTS.
10 juin—2 m

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 9 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc.
14 oct—


Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 17 juin 1888.

Caumes Pierre, chez M. Pagnd.
Lasalle, Monsieur.
Rousselet L. Monsieur.
Tilly L., pub de St Laurent.

G. W. NOTT, Maître de Poste.


AMUSEMENTS.
WEST END.
Lundi, Mardi, Mercredi, 25, 26, 27 Juin.
Engagement extraordinaire.
Professeur HARRY WARNER.
L'aéronaute renommé a complété ses arrangements pour faire
Trois grandes ascensions au CLAIR DE LA LUNE.
Dans son colossal navire aérien "MERCURE."
En faisant l'ascension il exécutera les tours les plus hardis et merveilleux sur le trapèze. Le ballon sera décoré et illuminé par de magnifiques lumières variées, présentant un spectacle dans les nuages, qui n'a jamais encore été vu. Ce spectacle à sensation et émouvant au clair de la lune n'a jamais été essayé par aucun autre aéronaute au monde, et devrait être un de tous car l'occasion d'assister à un fait aussi hardi ne sera plus jamais offert.
L'ascension aura lieu à 8:30 h.
Les trains partiront toutes les dix minutes.
23 juin—3t

Réouverture de la Saison.
La maison bien connue sous le nom de
Washington Hotel à Milneburg.
Pour les bains de famille, il n'y a pas de meilleur endroit. Son établissement de bain vient d'être remis à neuf pour l'occasion.
JOHN TRISCONI.
1er juin—1 m

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal
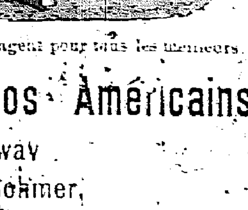
Seul agent pour tous les facteurs.
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe,
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique d
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct 87—1an


CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195, RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juin 1888

Liste de publication.

Ardisson Honoré
Baratte Victor Albert
Berna d Pierre
Braquet Marie Anne Vve P Ferrin
Capdevielle-Laborgue
Catalan Lartigau, Marcel
Cazalis Jean
Chareyre François
Chaudet J les époux
Colné Eugénie
Dastillon Vve Germain
Delserre Jean Baptiste
Destouet Jacques
Ducasse Marie
Duché Julien
Drouet Léon les époux
Drouet Constance
Drouet Louis
Etienne Prosper
Ferrère François
Froment Claude
Garelli Mlle Berthe
Gailliard Ferdinand
Garlepied Edouard
Garlepied dame Lauren ce épouse Verguelo
Georgel Charles
Gouttieux Emile
Henry Flavien
Henry P
Hention Jean Baptiste
Hognet Louis Marie
Jayet Gaspard
Jouin Louis
[illegible] Bernard
Knöbel Gustave
Lailhacar Pierre
Labiste Jean Pascal
Lacroix P P
Lamaiaa Pierre
Labarrère Albert et Marie Bétourney
Lagus Jean Marie
Laporte E. Guillaume
Le Bréquir
Lemonnier Séverin Léonard jardinier
Lenfant Césaire
Letrus Delle Angelina
Mailles Joseph succession de
Mascaret Marie Vve Julie Hosano
Miller Max F et Marie Miller
Paget Edouard
Podiade Henri
Questel Victor
Questel Victor Henri
Rébours E E
Rovere Pierre
Saya Paul Jules
Suclan Philippe
Ziegler Joseph

LETTRES.

J. Deal (2)
Delbruck Gustave
Jacques François Désiré
Rancart Chalomir

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juin 1888.

Gérant du Consulat,
P. DEPIERRE.

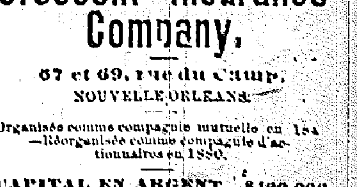



Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT ... $400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. E. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 87—1an


Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 JUIN—CLASSE No 249

Tirage de 4 heures P. M.

| 1re | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 40 | 18 | 36 | 34 | 9 | 32 | 10 | 47 | 42 | 7 | 55 | — | — | — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public [illegible] dans les salons de la Compagnie.

[illegible]